

<https://enseignants.se-unsa.org/Covid-19-Amenagement-des-concours-de-recrutement>



Enseignants de l'Unsa

# Covid-19 : Aménagement des concours de recrutement

- Je suis... - Entrant dans le métier - Les concours, les recrutements -

Date de mise en ligne : mercredi 15 avril 2020

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Après plusieurs semaines d'attente, les modalités de passation des concours de recrutement des métiers de l'enseignement dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19 viennent d'être dévoilées.

### Les épreuves

Toutes les épreuves des concours internes qui n'ont pas été passées sont reportées à la rentrée de septembre 2020.

Les concours externes dont les épreuves d'admissibilité ont déjà eu lieu iront à leur terme. Les épreuves d'admission auront bien lieu avec, dans la mesure du possible, le recours à la visioconférence.

Pour les concours externes dont les épreuves n'ont pas encore commencé, les épreuves d'admissibilité, qui vaudront pour épreuves d'admission, auront lieu du 22 juin à mi-juillet. Il est néanmoins prévu un oral au mois de juin 2021, au moment de la titularisation des personnels, dont les modalités sont à définir.

Tous les candidats recevront un mail leur confirmant ces changements et leur donnant un calendrier précis.

### Le calendrier

La modification des épreuves des différents concours de recrutement des métiers de l'enseignement va de pair avec une modification du calendrier. Elle représente une pression supplémentaire pour les jurys ainsi que pour toutes les personnes impliquées dans l'organisation des concours dont il faut souligner l'engagement.

Elle implique également une période nettement plus resserrée pour les affectations des lauréats des concours, période pendant laquelle nos collègues entrants dans le métier pourront compter sur le SE-Unsa pour les accompagner.

N'hésitez pas à demander dès à présent votre suivi auprès du SE-Unsa <https://form.se-unsa.org/concours/>

Pour les contractuel·les passant un concours, plus d'infos dans notre article <https://enseignants.se-unsa.org/Covid-19-contractuel-les-quel-amenagement-des-concours-de-recrutement>

### L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa veillera tout particulièrement à ce que les conditions de passation des épreuves répondent aux normes sanitaires strictes.

Le SE-Unsa est satisfait du maintien des concours de recrutement plutôt qu'une année blanche et un recours massif aux contrats pour tout de même pourvoir les emplois. Cependant, en ce qui concerne les concours internes, le SE-Unsa demande à ce qu'ils soient traités comme les concours externes, à savoir que l'admissibilité vaille pour admission.

Enfin, le SE-Unsa continuera d'être force de propositions afin d'assurer le bon déroulement des concours et de l'affectation des lauréats, et sera vigilant à la mise en place du futur oral de titularisation auquel il n'était pas favorable puisqu'il rajoute une pression supplémentaire sur une année de stage déjà suffisamment chargée pour nos collègues entrants dans le métier.

Pour en savoir plus, les informations données par le Ministère sont disponibles ici :

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-amenagement-des-concours-de-recrutement-des-professeurs-du-ministere-l-education-nationale-303435>